

Compte rendu du Comité de Pilotage

Emetteurs

F. KERGOURLAY et
S. MILLE
(le 30/03/2017)

~~~~~  
PARIS, le 25 janvier 2017 de 10h à 13h

### Présents (20)

|            |          |                           |          |           |                      |
|------------|----------|---------------------------|----------|-----------|----------------------|
| AMAND      | Gérard   | ITAVI                     | LERUSTE  | Hélène    | ISA Lille            |
| CHARLERY   | Jacques  | GIE Elevages de Bretagne  | LUMALE   | Françoise | IFCE                 |
| COLLIN     | René     | APCA (élu)                | MILLE    | Stéphane  | Idele                |
| CROISIER   | Yannick  | CFPPA La Côte Saint André | MIRABITO | Luc       | Idele (RMT BEA)      |
| DASSE      | Florian  | CCMSA                     | PEREIRA  | David     | APCA                 |
| DEPONGE    | Philippe | CRA Bourgogne             | PERRIN   | Daniel    | FNPL (élu)           |
| FAGOO      | Bertrand | CA Nord Pas de Calais     | TREBAOL  | Jeff      | FNP (élu)            |
| JOLY       | Michel   | FNB (élu)                 | PIGACHE  | Elodie    | CRA Pays de la Loire |
| KERGOURLAY | Frédéric | CRA Bretagne              | ROBIN    | Paul      | INRA                 |
| KIENTZ     | Sylvain  | CRA Normandie             | ROGUET   | Daniel    | APCA (élu)           |

### Excusés (17)

|              |               |                       |             |            |                     |
|--------------|---------------|-----------------------|-------------|------------|---------------------|
| BARDINAL     | Marc          | ADEME                 | LENSINK     | Joop       | ISA Lille           |
| BAREILLE     | Nathalie      | ONIRIS                | MARCON      | Michel     | IFIP                |
| CIVIDINO     | Hervé         | CAUE du Loiret        | MEUNIER     | Michel     | FranceAgriMer       |
| De TURCKHEIM | Nathalie      | DGER / SDRICI         | PEYRAUD     | Jean-Louis | INRA                |
| DOLLE        | Jean-Baptiste | Institut de l'Elevage | RAMONTEU    | Sonia      | ACTA                |
| EON          | Aurélie       | Zoopôle développement | ROUSSELIERE | Yvonnick   | IFIP                |
| GUATTEO      | Rahaël        | ONIRIS                | SERVIERE    | Gérard     | IDELE (RMT travail) |
| KEITA        | Alassane      | ANSES                 | ZANCHI      | Emmanuelle | MAAF – DGER/SDI     |
| LE GALL      | André         | Institut de l'Elevage |             |            |                     |

### Documents mis à disposition des participants au COPIL :

- Copie du diaporama présenté : téléchargeable sur <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique152>
- Pré-Programme / Bulletin d'inscription au Colloque de Lille, téléchargeable sur : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique164>
- Recto-verso de présentation du RMT et de ses actions, élaboré à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours, téléchargeable sur : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique162>
- D'autres documents ont été cités en référence durant le COPIL : les liens de téléchargement, mis en référence dans le diaporama sont listés ci-dessous :
  - fiche de présentation synthétique du RMT (4 pages) : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique162>
  - fiche « Présentation démarche prototypes » : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique163>
  - présentation des 3 thématiques prioritaires retenues par le RMT : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique163>
  - recensement des ressources sur les bâtiments : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article189>
  - dossier « Communiquer sur le RMT » : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique158>

### Documents joints à ce compte rendu COPIL :

- Avis de la DGER sur l'évaluation à mi-parcours du RMT bâtiments : fichier « DGER\_Avis-mi-parcours\_RMT\_Bâtiments\_nov-2016.pdf »

### Ordre du jour

- Rappels des fondements, objectifs et partenariats du RMT
- Point administratif
- Point d'avancement sur les 5 volets d'action du RMT
- Avis du jury d'évaluation à mi-parcours, actions prévues sur 2017/2018 ... et suites au-delà de 2018
- Prochains rendez-vous

## 1 – Rappels des fondements, objectifs et partenariats du RMT

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°4 à 6

Cette présentation n'appelle pas de commentaire particulier.

## 2 – Point administratif

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°8 et 9

Cette présentation n'appelle pas de commentaire particulier.

S. MILLE attire l'attention sur deux points concernant directement les partenaires financiers.

### A retenir

- Les justificatifs financiers sur la période 2014/2016 (temps passé et dépenses afférentes au RMT) seront à remettre au pilote (IDELE) par les partenaires financiers pour le 30 mars 2017.
- Les conventions financières concernant la période 2017/2018, entre le pilote et chaque partenaire financier, seront adressées par IDELE dans le premier semestre pour signature.

## 3 – Point d'avancement sur les cinq volets d'action

Le programme de travail, organisé en 5 volets, est présenté par les animateurs et les référents des actions présents ce jour :

- Volet 1 : Concevoir les bâtiments de demain
- Volet 2 : Echanges internationaux
- Volet 3 : Liens entre enseignement et recherche – développement
- Volet 4 : Communication et valorisation
- Volet 5 : Animation générale du RMT et appui au dépôt de projets de recherche

### 3.1 – Conception des bâtiments de demain – PROTOTYPES de bâtiments virtuels

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°11 à 22

Les questions, remarques et échanges sont retranscrits ci-dessous. Tout d'abord, des avis transversaux entre filières sont présentés en deux parties successives : d'une part à propos du socle de base des prototypes et d'autre part au sujet des étapes jusqu'à la présentation des prototypes. Ensuite, les remarques sur l'élaboration des prototypes sont ordonnées par filière (bovins lait, chevaux, porcs, poulets de chair) :

#### - Socle de base commun à tous les prototypes (diapositive 12)

Ce socle intègre notamment l'amélioration du bien-être animal et des conditions de travail de l'homme.

- *Il serait intéressant de soumettre ce socle de base aux autres RMT concernés par l'élevage (Bien-Etre et Travail principalement), pour préciser les liens entre ces thématiques et les bâtiments et les moyens de les améliorer au travers des bâtiments.*
- *L. MIRABITO considère que les questions de bien-être animal devraient être mieux affichées dans leurs liens aux bâtiments.*
- *R. COLLIN alerte sur l'importance à accorder aux conditions de travail des éleveurs, clé du maintien d'activités d'élevage compétitives et durables. Il faut absolument mieux connaître le temps de travail en fonction des espèces et des modes de logement et l'intégrer dans les réflexions de tous les prototypes.*  
→ réponse des animateurs : cette approche relève directement du champ du RMT travail, avec lequel des contacts seront pris en ce sens.
- *F. DASSE conforte cette idée et estime qu'une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des éleveurs au sein de chaque prototype apporterait une réelle plus-value.*

#### - Etapes d'élaboration, de validation puis de présentation des prototypes (diapositive 14)

Les participants insistent sur l'importance d'une consultation large dans la phase de validation des prototypes, ainsi que sur la nécessité d'expliquer clairement les orientations et choix techniques.

- *Remarque collégiale : Il faudra proposer une méthode de mise à l'épreuve et de validation des prototypes (prévue en 2017 / mi 2018), qui permette de recueillir l'avis d'interlocuteurs multiples : des éleveurs, des futurs éleveurs, des équipementiers, des concepteurs, ....*
- *Pour J. CHARLERY, lorsque les prototypes validés seront présentés, il sera important de bien mettre en avant les INNOVATIONS retenues.*
- *M. JOLY soulève la difficulté à communiquer sur certaines innovations qui ne sont pas nécessairement visibles. L'essentiel est de réfléchir à comment faire passer le(s) message(s) et à bien présenter les DIRECTIONS CHOISIES, surtout pour les thèmes difficiles à illustrer (comme la réduction des coûts).*

- *D. PERRIN* note qu'il sera nécessaire de bien informer sur les contextes d'exploitations retenus et associés à chaque prototype.
  - *L. MIRABITO* estime que le RMT devra aussi se pencher sur une approche de multi-priorité combinant les 3 thématiques.  
→ réponse des animateurs : L'objectif du RMT au travers des prototypes est de pousser la réflexion au plus loin sur les 3 thématiques retenues, afin de proposer aux éleveurs des solutions techniques, mais sans faire les choix ou compromis pour eux. L'engagement du RMT sur une approche combinant les 3 priorités n'est donc pas prévue, car, à ce stade de réflexion, la prise en compte d'un contexte d'exploitation donné et d'objectifs et aspirations d'éleveur sont des bases que le RMT ne peut pas maîtriser, ni imaginer à l'infini.
- **Prototypes de bâtiments pour bovins lait** (diapo 15 et 16)
- S. MILLE* présente l'ébauche et les premiers croquis du prototype de bâtiments sur la priorité « 1.1 - coûts raisonnés ». Cela appelle des réactions en premier lieu de la part des éleveurs présents. Elles portent principalement sur le choix d'un prototype avec aires d'exercices non couvertes, et sur la nécessité de prendre absolument en compte le travail de l'éleveur.
- *D. PERRIN* attire l'attention sur trois points :
    - une réticence face aux aires d'exercices non couvertes. Selon lui elles permettent une économie à court terme mais induisent des capacités de stockage et des coûts d'épandages très importants, synonymes de coûts de fonctionnement plus élevés. Un prototype basé sur un système réduisant les contraintes de travail serait préférable. Un bâtiment couvert et avec caillebotis coûte plus cher à l'investissement mais les bénéfices arrivent vite au regard du travail (gestion des déjections notamment).
    - comment garantir toute l'année le confort des animaux, face à des amplitudes thermiques importantes et à des conditions climatiques contrastées selon les saisons ?  
→ réponse de *S. MILLE* : cette question sera traitée de façon prioritaire dans le prototype « priorité environnement », mais elle fait partie intégrante des deux autres prototypes. Ce thème fait d'ailleurs l'objet de recherche de financements depuis plusieurs années par l'Institut de l'Élevage en vue d'un projet de recherche permettant notamment de formaliser des recommandations tenant compte des nouvelles pratiques d'élevage (temps de présence en bâtiments plus longs) et des évolutions climatiques.
    - comment à l'avenir faire reconnaître les bonnes conditions de logement et de bien-être offertes aux animaux avec les conceptions de bâtiments adaptées : faire savoir que les éleveurs font bien. L'objectif n'est pas d'ajouter un niveau supplémentaire de contraintes administratives, mais plutôt de labelliser les bonnes pratiques.  
→ réponse de *J. CHARLERY* : c'est notamment un des objets de la charte « Ecobel », qui malheureusement peine à percer et à se mettre concrètement en place sur le terrain.
  - *R. COLLIN* réagit également à la proposition de bâtiment semi couvert, à deux niveaux :
    - cela va à l'inverse des messages actuels quant à la meilleure maîtrise des émissions gazeuses et à la réduction des volumes d'effluents à gérer.
    - quid du confort de travail des éleveurs (temps de travail et bien-être de l'éleveur) ? Les bâtiments à coûts raisonnés doivent absolument intégrer la possibilité d'y travailler avec des équipements et matériels de demain (gabarit, nouvelles technologies, ...) et notamment faciliter les possibilités de déléguer certaines fonctions à des collectifs ou à des remplaçants (faciliter les accès, prévoir les logiques de circulations, simplifier l'usage du bâtiment pour rendre la transmission de consignes facile et applicable). Le bâtiment doit être facilement utilisable par quelqu'un d'autre que l'éleveur. C'est un gage d'optimisation économique.
  - *J. CHARLERY* alerte sur l'acceptabilité de bâtiments partiellement couverts et note que ce prototype est associé à un système pâturant. Cela soulève de nouveau la difficulté à communiquer sur la réduction des coûts, qui résulte d'une complémentarité entre une conception réfléchie, une construction ajustée et une utilisation optimale des installations. Cela relève peu d'innovations visibles et c'est donc difficile à promouvoir.
  - *B. FAGOO* revient sur cette proposition de prototype :
    - il témoigne que les éleveurs sont intéressés par des bâtiments partiellement couverts notamment au regard du confort des animaux, mais qu'ils sembleraient mieux adaptés à des effectifs plus réduits et associés à du traitement d'effluents peu chargés.
    - il est plus surpris par le choix d'associer une auge libre-service avec un système pâturant et considère que l'alimentation durant le période de transition (pâturage / bâtiment) est difficile à gérer si on ne dispose pas d'une place de cornadis par vache. Une auge libre-service serait préférable avec un système en zéro pâturage.
- **Prototypes de bâtiments pour chevaux** (diapo 17 et 18)
- Dans sa présentation orale, *F. LUMALE* apporte des précisions et modifications sur la diapositive n°17.

- Comme signalé sur la diapositive, la filière équine ne se retrouve pas dans la notion de système d'élevage. Il est préférable de distinguer 3 catégories d'entreprises équines amenées à loger des chevaux pour des objectifs différents.
  - Les élevages et pensions d'équidés, préoccupés quasiment exclusivement par le logement de leurs animaux
  - Les centres équestres ou poneys clubs, qui en complément du logement des chevaux assurent une activité de pratique équestre pour un public extérieur
  - Les écuries professionnelles de sport ou de course, qui en complément du logement entraînent des chevaux
- Si les contextes sont différents, le logement des chevaux est une préoccupation commune et peut donc se retrouver au travers de prototypes qui pourront se décliner dans les 3 catégories d'entreprises.
- Le prototype est basé sur un module de 2x8 entités de logement (et non 2x16 comme indiqué sur la diapo). Les choix techniques et de dimensionnement retenus dans ce module visent avant tout à répondre aux 3 préoccupations principales du monde des équins qui sont :
  - la réduction du temps de travail
  - la prise en compte systématique du bien-être des animaux
  - le respect de l'environnement.

Le prototype présenté porte sur la priorité « 1.2 - environnement ».

Les échanges qui s'ensuivent concernent la validation des choix et la réponse apportée aux 3 priorités (coûts – environnement – élevage de précision).

- *L. MIRABITO réagit aux dimensions retenues pour les cases (4 x 4) supérieures aux habitudes. Il comprend ce choix au regard du bien-être des animaux mais alerte sur la nécessité de faire valider par les professionnels de la filière. Un échange se poursuit sur les façons d'associer les professionnels de cette filière aux réflexions.*
- *S. MILLE insiste sur le choix du RMT de développer des prototypes répondant à 3 priorités. Il serait dommage qu'un seul prototype les couvre toutes les trois. Même si, dans un premier temps le thème « environnement » a été choisi pour la première version de prototype dans cette filière, il sera nécessaire de décliner les deux autres priorités.*

#### - Prototypes de bâtiments pour porcins (diapo 19 et 20)

La présentation de F. KERGOURLAY porte sur le prototype de la priorité « 1.3 - précision ». Elle suscite quelques remarques sur les conditions de logement des truies et sur les conditions de travail de l'éleveur et des salariés. La présentation est complétée par un extrait d'une animation 3D réalisée par l'IFIP sur le thème « bâtiment à énergie positive » et accessible en ligne (<https://www.youtube.com/watch?v=RMTO6WVXKoo>).

- *L. MIRABITO demande quelle réflexion a été menée sur le bien-être animal notamment à propos du logement en salles de maternité. Selon lui, il est nécessaire de réfléchir à un logement libre avec accès des truies à des matériaux manipulables.*
- *J. TREBAOL le rejoint et tous deux estiment nécessaire de prévoir 2 hypothèses sur ce prototype : 1- avec cages individuelles du type de ce qu'on connaît aujourd'hui / 2- truies en liberté après mise bas.*
- *J. TREBAOL complète sur deux points : le prototype doit absolument prendre en compte :*
  - *le travail de l'éleveur et des salariés : le système retenu pour le prototype est prévu pour fonctionner avec 6 ou 7 salariés. Il faut trouver les solutions pour rendre les tâches les moins pénibles et les plus attrayantes possibles.*
  - *le sanitaire, avec la marche en avant*
- *F. DASSE complète et réagit également sur les conditions de travail et souhaiterait que les vidéos des prototypes intègrent les hommes. Dans l'extrait présenté, on ne voit que les animaux et pas d'éleveur. Dans tous les prototypes, il faut trouver un moyen simple de représenter un (des) homme(s) travaillant dans les bâtiments.*
- *Il s'ensuit un échange sur la complexité à modéliser les mouvements (conception fortement chronophage). La représentation du travailleur pourrait être une succession de positions statiques attirant l'attention sur quelques points clés du confort de travail permis par le prototype. Il faut aussi envisager d'incruster d'autres extraits de vidéo de situations réelles prises dans des conditions similaires ou très proches.*

#### - Prototypes de bâtiments pour poulets de chair (diapo 21 et 22)

La présentation d'E. PIGACHE porte sur le prototype de la priorité « 1.3 - précision ». Elle suscite une remarque sur le temps de travail

- *R. COLLIN indique que le temps moyen annuel de travail affiché (3000 h), appliqué à un éleveur est de 30% supérieur au temps moyen annuel estimé pour les autres catégories socio professionnelles.*

→ réponse d'E. PIGACHE : les 3000 h représentent le temps total nécessaire annuellement pour faire fonctionner un tel bâtiment. Elles englobent donc le travail de plusieurs personnes.

- R. COLLIN trouve ce type d'information très intéressant et estime qu'il devrait être présent pour chaque prototype.  
→ réponse de S. MILLE : un rapprochement sera fait avec le RMT travail.

### **Pour conclure sur les prototypes et les travaux du RMT**

D. ROGUET, en sa qualité de président de la commission élevage de l'APCA, relève quatre orientations et points de vigilance autour des bâtiments de demain et fait le lien entre les actions du RMT et les bénéfices pour les éleveurs.

- *Le cas de la ferme des 1000 vaches est intéressant à observer. Il est capital de savoir comment organiser et faire fonctionner des élevages de grande dimension, toutes productions confondues. Même si ce n'est pas la solution unique, il y a fort à parier qu'à l'avenir, une partie significative de l'élevage sera conduite dans des structures de ce type.*
- *Si nous devons être attentifs aux solutions techniques et aux technologies retenues dans les pays d'Europe du nord, elles ne doivent pas pour autant guider exclusivement nos choix, car elles ne sont pas forcément adaptées chez nous.*
- *La bonne santé des animaux est un gage important de la rentabilité de nos élevages. Cet aspect sanitaire passe obligatoirement par le bâtiment.*
- *Les bâtiments de demain devront obligatoirement permettre d'améliorer les conditions de travail des éleveurs.*

*Sur la base de ces 4 points, les travaux en réseau tels que les anime le RMT sont essentiels et permettent notamment aux éleveurs de bénéficier d'avis extérieurs et de conseils pertinents.*

### **3.2 – Echanges européen**

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°23 à 28

La présentation est focalisée sur deux points :

- l'organisation du colloque de Lille les 22, 23 et 24 février prochain,
- les outils de conception de demain, avec la démonstration d'un masque de réalité virtuelle prévue lors du colloque.

Le colloque semble bien cadré et appelle peu de remarque, si ce n'est pour relever la nécessité d'organiser une telle manifestation.

Les échanges portent sur le second point, que chacun trouve intéressant à présenter lors du colloque, car l'utilisation de ces nouvelles technologies au service de l'élevage n'en est encore qu'à des balbutiements.

- *P. ROBIN trouve que ces outils sont très performants et qu'il faut les intégrer pour les bâtiments d'élevage. Mais ils nécessitent de mobiliser une quantité d'informations colossale en amont. Selon lui, cette mutualisation de données pose par ailleurs la question des droits de propriété.*
- *S. MILLE complète au sujet de la maquette numérique, qui permet de compiler, mutualiser et valoriser des données tout au long d'un projet. Ce principe de maquette numérique est (pour l'instant) certainement difficile à mettre en œuvre autour des bâtiments d'élevage car les intervenants qui l'utilisent (architectes principalement) sont trop peu engagés dans les projets agricoles (quasiment pas de maîtrise d'œuvre déléguée à des architectes, en dehors des projets dans les fermes expérimentales et fermes de lycées relevant du régime des marchés publics).*
- *J. CHARLERY note que ces technologies présentent un intérêt pour la réflexion sur les postes de traite et qu'il serait utile de pouvoir valoriser les données des principaux fournisseurs pour améliorer l'ergonomie de traite.*
- *L. MIRABITO signale qu'en 2016, un projet de recherche déposé au guichet CASDAR, portait sur l'utilisation de la réalité virtuelle pour la conception d'équipements et locaux d'abattage. Ce projet n'a pas été accepté. Pourtant ce type d'approche est très intéressant et pertinent sur les questions liées au travail, mais nécessite une approche collective pour mutualiser les coûts.*
- *M. JOLY, met toutefois en garde vis-à-vis de ces nouvelles technologies, pour une agriculture « qui ne va pas si bien ». Il appelle à centrer les moyens sur l'efficacité de production.*

### **A retenir**

- *Colloque de Lille :*  
A la date de rédaction du compte rendu, le colloque a eu lieu (136 participants, originaires de 8 pays) :
  - résumés, présentations et posters du colloque téléchargeables sur : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique164>.
  - synthèse des évaluations téléchargeable sur : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?article233>
- *Réalité virtuelle et BIM sont à considérer comme de nouveaux outils au service de la conception des bâtiments d'élevage que les instituts techniques et organismes de développement doivent progressivement intégrer.*

### 3.3 – Liens ENSEIGNEMENT / RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°29 à 33

Après avoir rappelé les objectifs du RMT sur ce volet, visant à resserrer les liens entre les acteurs de l'enseignement agricole et ceux de la recherche et du développement, l'accent est mis sur le concours « Imagine les bâtiments d'élevage de demain », proposé aux établissements d'enseignement agricole, agronomique et vétérinaire durant le premier trimestre scolaire 2016/2017, par l'Institut de l'élevage dans le cadre du RMT.

Cette action suscite un grand intérêt, quand à l'objectif de créer du lien et de susciter l'innovation. Cela appelle les remarques suivantes :

- *D. PEREIRA confirme l'importance de mener des actions pour renforcer les liens avec l'enseignement.*
- *M. JOLY estime qu'il existe encore un fossé sur le sujet des bâtiments entre ce qui est abordé dans l'enseignement et les réalités de terrain. Il considère pourtant que les bâtiments constituent un thème porteur pour intéresser les jeunes à leur avenir et aux problématiques de terrain.*
- *R. COLLIN alerte sur la nécessité de faire prendre conscience aux jeunes des limites que peut imposer la santé des éleveurs (au regard des cadences et du temps de travail), et des évolutions liées à la prise d'âge. L'approche par les bâtiments peut-être un bon moyen.*
- *J. CHARLERY demande si les propositions faites par les participants au concours seront facilement accessibles.*  
→ réponse de S. MILLE : l'ensemble des propositions seront compilées et mise en ligne sur le site du RMT.  
A ce jour le « BOOK du concours » est téléchargeable sur : <http://www.rmt-batiments.org/spip.php?rubrique168>
- *La question est posée collectivement de renouveler l'expérience d'un concours en 2017/2018*  
→ réponse des animateurs du RMT : ce n'est pas prévu, mais les contacts et les productions du concours seront valorisés, d'une part dans les prototypes, et d'autre part à l'occasion d'une journée thématique du réseau « élevage », à l'attention de l'enseignement secondaire, à laquelle le RMT apportera sa contribution.

#### A retenir

- Outre l'émulation qu'il a suscité au sein de l'enseignement, le concours aura permis d'identifier des enseignants intéressés par le sujet des bâtiments d'élevage : contacts qui seront valorisés lors des actions futures du RMT.
- Cet enrichissement des contacts avec l'enseignement est de bon augure face à l'érosion constatée des liens avec certains partenaires fondateurs du RMT représentant l'enseignement secondaire (sur 3 EPL engagés au départ, un seul reste actif aujourd'hui).

### 3.4 – Communication - valorisation

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°34 à 37

Ce point n'appelle pas de remarque particulière, si ce n'est pour renforcer l'avis déjà émis quant à la mise en valeur nécessaire des concepts et prototypes travaillés par le RMT (§ 3.1 / remarques concernant la diapositive n°14).

### 3.5 – Animation générale et appui au dépôt de projets de recherche

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°38 et 39

Ce point n'appelle pas de remarque particulière.

### 3.6 – Retour sur l'évaluation à mi-parcours et suite

Voir fichier « RMT-Batiments\_COPIIL\_2017-01-25.pdf », diapos n°40 et 45

A la date du COPIL, l'avis de la commission chargée de l'évaluation n'avait pas été notifié. Il est parvenu le 31/01 (fichier « DGER\_Avis-mi-parcours\_RMT\_Bâtiments\_nov-2016.pdf » joint à ce compte rendu).

- *Extrait de la notification de la commission*
  - *La commission note un « fonctionnement positif avec une volonté forte de communiquer sur le réseau et les actions menées ». Elle trouve cependant que « le site web est fourni mais présente plus les objectifs du réseau que des livrables ».*
  - *Elle relève que « le RMT a choisi d'aller vers la mise au point de prototypes 3D opérationnels sous différentes hypothèses de travail (réduction des coûts,*

*minimiser l'impact environnemental, élevage de précision), ce qui est intéressant. », mais elle déplore que « les résultats concrets semblent peu nombreux à ce stade du projet, ce qui rend difficile une évaluation ».*

- *Elle acte l'engagement des travaux du volet 2 (colloque international) ainsi que le volet 3 avec « Le concours d'idées [qui] est une action originale ».*
- *Enfin, « le jury exprime en définitive une certaine inquiétude quant à la plus-value réelle des travaux du RMT, et émet donc les recommandations suivantes aux porteurs du projet » (voir fichier joint), et note que « Le programme 2017-2018 est dans la continuité de la période 2014-2016 ».*

Sans avoir eu connaissance de ces éléments, les échanges lors du comité de pilotage ont porté sur :

- L'expérience du RMT bien-être animal dans ses réflexions sur les poursuites au-delà de 2018
  - *L. MIRABITO (animateur du RMT BEA), précise qu'en raison du contexte actuel autour de la thématique du bien-être animal, le Centre Européen de Référence (CER, sous couvert de la Direction Générale de la Santé de l'UE) et le Centre National de Référence (CNR, sous couvert de la DGAL) encadreront à partir de 2017 les structures d'appui technique et les relations entre administration et profession. Dans ce contexte, et malgré des objectifs des CER et CNR un peu différents de ceux des RMT, l'animation de réseau assumée par le RMT BEA devrait trouver des possibilités de perdurer.*
  - *Par ailleurs, L. MIRABITO estime que, pour valoriser les acquis de 10 ans d'animation des RMT et pour envisager une suite à ce type d'animation de réseau, il serait nécessaire de mettre à plat les problématiques en se projetant dans l'avenir. Cette démarche nécessiterait une approche commune pour les RMT dont les champs sont complémentaires autour des activités d'élevage (BEA, travail, bâtiments, polyculture-élevage, Elevage et environnement, ...).*
  - *M. JOLY, conforte cette idée et incite à mutualiser les réflexions.*
  - *D. ROGUET estime qu'il convient de globaliser les moyens en inventant de nouvelles formes d'animations de réseaux. Selon lui, c'est aux RMT mener une réflexion collaborative et de proposer des pistes.*
- les avis des professionnels pour les suites et les orientations à privilégier
  - *Pour M. JOLY, le bâtiment est un outil indispensable au cœur des élevages. Même dans les élevages allaitants où le temps de présence en bâtiment est plus court, les bâtiments doivent suivre l'évolution des façons de produire.*
  - *R. COLLIN confirme l'intérêt des travaux du RMT. Il est capital de poursuivre ces travaux en réseau, en associant les professionnels et les jeunes générations (via l'enseignement). Les nouvelles technologies peuvent intéresser les jeunes au métier. Il faut prendre ce train des évolutions.*
  - *D. ROGUET fait le lien avec le conseil en bâtiments, qui doit intégrer les nouvelles orientations des problématiques auxquelles les élevages sont confrontés (sur le bien-être, le travail, l'environnement, l'énergie, l'économie, ...). Il faut former les éleveurs et conseillers en conséquence, et le RMT doit y contribuer.*
  - *Au titre de la filière laitière, D. ROGUET estime qu'aujourd'hui en France, une des alternatives peut tendre vers l'augmentation de la production dans un contexte de baisse du nombre d'exploitations. Plus que jamais, le bâtiment sera alors au cœur du sujet en tant qu'outil de production. C'est un enjeu clé. Il faudra d'ailleurs pouvoir l'expliquer à la société.*

#### **Pour conclure**

- Orientation des travaux du RMT validée par le COPIL, mais nécessite des ajustements (prototypes).
- Enrichir les concertations autour des travaux du RMT. On constate à ce sujet une implication grandissante des représentants professionnels <sup>(1)</sup>, bénéfique aux échanges et au pilotage du RMT.
- Engager des concertations avec les autres RMT concernés par l'élevage, en vue :
  - d'enrichir et valider les prototypes,
  - de mettre à plat les problématiques et imaginer des (nouvelles) formes d'animation de réseaux.
- Maintenir le cap en prenant compte les remarques de la commission d'évaluation.

<sup>(1)</sup> – Implication des élus professionnels dans le comité de pilotage du RMT, depuis sa création

| Date COPIL | Élus présents | Élus excusés |
|------------|---------------|--------------|
| 03/06/2008 | 0             | 2            |
| 18/11/2010 | 1             | 4            |
| 01/06/2011 | 1 (Bov. All.) | 1            |
| 21/06/2012 | 0             | 1            |

| Date COPIL | Élus présents                             | Élus excusés |
|------------|-------------------------------------------|--------------|
| 26/06/2013 | 2 (Bov. Lait + All.)                      | 1            |
| 15/12/2014 | 1 (Bov. All.)                             | 2            |
| 27/01/2016 | 1 (Porcs)                                 | 2            |
| 25/01/2017 | 5 (Bov. Lait, Bov. All. Porcs, Volailles) | 0            |

---

L'ordre du jour épuisé, les temps d'échanges ayant été significatifs, aucune question complémentaire n'est soulevée.

*La séance est levée à 13h*